

**Procès-verbal de tirage au sort
Des représentants des collectivités et établissements publics**

**Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie A
placée auprès du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher
Formation disciplinaire**

Date du tirage au sort : 2 juillet 2024

Date de validité : du 2 juillet 2024 au 31 décembre 2024

Conformément aux dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article 1^{er} du décret du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux, il a été procédé au tirage au sort des représentants des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics parmi l'ensemble des dits représentants désignés par arrêté à la CAP de catégorie A, le :

Mardi 2 juillet 2024 à 11h00,

Au Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher,
3 rue Franciade, 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR,

Le tirage au sort s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Stéphane LARDENNOIS, Premier conseiller au Tribunal Administratif d'Orléans,
- Monsieur Eric MARTELLIERE, Président du Centre Département de Gestion de Loir-et-Cher,
- Monsieur Philippe HARDY, Représentant de l'organisation syndicale SNDGCT,
- Monsieur Alexandre NEVEJANS, Représentant de l'organisation syndicale CFDT-INTERCO,

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

Les 4 représentants titulaires sont :

1. Annick BARRE
2. Claire GRANGER
3. Jean-Marc MORETTI
4. Alain GOUTX

Les 4 représentants suppléants sont :

1. Nicole JEANTHEAU
2. Michèle AUGÉ
3. Eric MARTELLIERE
4. Joël DEBUIGNE

Le Président du Conseil de
Discipline,
Stéphane LARDENNOIS

Le Président du Centre
Départemental de Gestion 41,
Eric MARTELLIERE

Les représentants des
organisations syndicales,
Philippe HARDY, SNDGCT

Alexandre NEVEJANS, CFDT